

Décision

Générale

colonial

Décision n° 458 Décisions concernant les Services Territoriaux

n° 458

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date de publication
24 avril 1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Poinot, chef du Service de l'Information, est nommé agent intermédiaire de recettes pour la perception du produit de la vente du journal «Le Réveil ». L'intéressé percevra l'indemnité prévue par-l'arrêté n° 1704 modifié du 31 décembre 1955. La présente décision prendra effet pour compter du 1er mai 1961.